

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 20 décembre 2018

N/Réf. : 06595 (114860)

**Objet : Demande d'accès à l'information reçue le 26 septembre 2018 visant à obtenir le nombre de personnes qui sont décédées après avoir consommé du Fentanyl de 2015 à 2018**

Monsieur,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès du 26 septembre 2018 visant à obtenir *le nombre de personnes qui sont décédées après avoir consommé du Fentanyl de 2015 à 2018*.

Aux termes des recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre demande, nous vous référons, conformément l'article 48 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ chapitre A-2.1) (la Loi), à l'Institut de la statistique du Québec. Vous pouvez consulter le site Internet de l'institut à l'adresse suivante :

<https://www.inspq.qc.ca/surdoses-opioides/deces-attribuables-une-intoxication-aux-opioides/deces-relies-une-intoxication-suspectee-aux-opioides-ou-autres-drogues-au-quebec-2017-2018>

Vous trouverez sur ce site, les données statistiques souhaitées pour les années 2016 à 2018. Pour l'année 2015, veuillez trouver ci-joint les informations demandées.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

**Veillez recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.**



**Dana Deslauriers, avocate  
Responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels**

**DD/ns**

**p. j.**